



DEPARTEMENT ILLE ET VILAINE
COMMUNE DE CHANTEPIE

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux

D'ELAGAGE et D'ABATTAGE*

Nécessaires à l'entretien de la ligne électrique à **225 000 VOLTS**

DOMLOUP - MORIHAN

Vont être entrepris sur le territoire de la commune

Du 4 février 2019 au 31 mai 2019

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE à l'entreprise :

ENGIE Inéo

Les Mirabelles

16500 MANOT

Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux,

Ainsi que pour tout règlement des dégâts qui pourraient être éventuellement occasionnés,

Les intéressés peuvent s'adresser au représentant de l'entreprise :

Monsieur Benoit RECOURT – 07 88 00 84 03

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser

Au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux :

Monsieur ESLAN Benjamin – 02 99 33 53 78

Ou Monsieur Frédéric DALKOLMO – 02 99 33 53 85

RTE – 121 avenue Gros Malhon – BP 19 – 35761 SAINT GREGOIRE Cedex

***Il pourra être procédé à du gyrobroyage, sauf avis contraire du propriétaire.**